

**ARCHIVES**  
DE  
**L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE**  
**ET DES SCIENCES PÉNALES**

Médecine légale, judiciaire. — Statistique criminelle  
Législation et Droit.

---

Directeurs : M.M.

A. LACASSAGNE, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon.  
R. GARRAUD, professeur de droit criminel à la Faculté de Droit de Lyon.  
H. COUTAGNE, chef des travaux de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon.

Secrétaire de la Rédaction

le D<sup>r</sup> A. BOURNET. Gérant

---

91679

TOME QUATRIÈME

—  
1889

---



LIBRAIRES - ÉDITEURS

PARIS } **G. MASSON**, boulevard St-Germain, 120  
          } **LAROSE et FORCEL**, rue Soufflot, 22  
LYON, GENÈVE et BALE : **Henri GEORG et STORCK**  
BRUXELLES : **MANCEAUX**, rue des Trois-Têtes, 12

Source : BU Santé (Paris)

en ligne dans la bibliothèque du Musée Criminocorpus

Permalien : <https://criminocorpus.org/fr/ref/114/2004/>

si incertaines qu'on pourrait le croire. — A. VACCARO avec une impartialité qui n'est pas de l'indifférence s'applique à démontrer la méthode les principales données de l'école positive et les causes de son triomphe : chapitre détaché d'un livre sur la *Genèse et les fonctions des lois pénales* où l'auteur achevera de dégager quelques principes sociologiques. — LOMBROSO continue (3) ses observations sur les livres des prisons, et montre comment éclosent en foule, dans le cerveau souvent en fermentation du criminel, les pensées les plus diverses et les plus inattendues, sur la philosophie du vol, les avantages de la prison, l'hygiène, la patrie, l'amour, la vendetta, le jeu, le vin, la pederastie, le suicide, contre le directeur de la prison, les femmes etc. — Le principe de la causalité existe-t-il dans la science criminelle se demande F. PUGLIA (4)? Résiste-t-il aux faits importants révélés par l'observation scientifique? Non, il succombe, dit-il, devant la précision et la netteté des recherches positives. La vérité scientifique semble moins absolue que la conclusion de Puglia.

C'est une grave omission, j'en conviens, même dans une vue rapide et incomplète des périodiques, de passer sous silence des travaux qui mériteraient une analyse à part. Cette analyse est de celles que j'ai le désir de faire prochainement. Qu'il me soit permis de la réserver tout entière pour cette occasion..

A. BOURNET.

## L'AFFAIRE CHAMBIGE

Les débats qui ont eu lieu devant la Cour d'assises de Constantine en novembre dernier ont excité dans toute l'Europe un intérêt passionné d'une nature aussi exceptionnelle que l'affaire elle-même. Ce n'était pas dans le gros public, comme il arrive d'ordinaire, c'était dans le monde lettré et philosophique, que l'émotion

(1) *L'azione penale privata e la scuola privativa in Rivista di Discipline Carcerarie*. 1888. Fasc. V-VI.

(2) *La scuola penale positiva e la sociologia* (id. 1888. Fasc. I-II; V-V).

(3) *Palimpsesti del carcere, in Archivio di Psichiatria*. Vol. IX, fasc. IV, V. 1888.

(4) *In principio di causalità nella scienza Criminale in Archiv. di Psych.* Vol. IX, fasc. V, 1888.

était forte. Il y avait, à ce moment là, un théâtre judiciaire pour tous les goûts : les plus grossiers trouvèrent à se satisfaire dans l'affaire Prado; les plus raffinés, dans l'affaire Chambige. C'est ainsi que, le dimanche, on a à choisir entre un drame du boulevard et une tragédie des Français. Nous savions depuis longtemps que l'amour est le plus terrible et le plus fécond des dramaturges, tour à tour burlesque et sanglant, comique et tragique au suprême degré, et excellent dans tous les genres; jamais preuve plus frappante de cette vérité n'a été fournie que dans les deux causes, diversement célèbres, dont je viens de parler. On y voit, par exemple, une ingénue espagnole, enamourée à première vue d'un aventurier habileur, d'un voleur assassin, au point de lui tout sacrifier; on y voit une des plus jolies et des plus charmantes femmes du monde algérien, d'une irréprochable vertu, d'une réputation parfaite, mère de famille accomplie, heureuse épouse, s'éprendre d'un jeune homme de 21 ans au point de faire tout à coup et sans hésitation un pacte avec elle-même et avec lui, par lequel elle donne, pour deux heures de bonheur trouble, son honneur, sa vie, toutes ses affections passées. — Mais ne faisons pas plus longtemps à Chambige, si peu d'égards qu'il mérite, l'injure excessive d'accoler son nom à celui de Prado; il faut lui savoir gré plutôt d'avoir apparu au moment où ce charlatan sanguinaire faisait sa parade sur son tréteau d'un instant et de l'avoir aussitôt fait descendre de son piédestal. Les Prados sont fréquents, Chambige est, par bonheur, unique. Entendons-nous bien cependant. Tout se répète ici-bas, et même là-haut: « l'Univers se répète » dit mélancoliquement Guyau en songeant, d'après l'analyse spectrale, que les étoiles sont constituées comme notre soleil. A plus forte raison est-il vrai de dire que l'amour se répète, même en ses plus extraordinaires manifestations, et qu'il a le droit de se répéter, puisqu'il est éternel. Aussi n'est-il rien de moins rare, notamment, que de lire, à la troisième page des journaux, le récit d'un de ces doubles suicides, ou, si l'on veut, de ces suicides réciproques, d'amants, dont Chambige et sa malheureuse amie ont grossi la martyrologe. Les *Amants de Montmorency* ne sont nullement une invention d'Alfred de Vigny. Il n'est pas même très exceptionnel que l'un des deux héros de ces mutuelles exécutions, l'homme le plus souvent, survive à l'autre. Mais ce qui singularise l'affaire dont je parle, c'est un ensemble de circonstances éminemment instructives et propres à éclairer la psychologie de notre temps : le mystère qu'on y a vu et celui qu'on a voulu y voir, en dépit de l'évidence des faits; avant tout, chez le principal personnage,

l'acuité d'une passion qui trouve le moyen d'être sincère et littéraire à la fois et de s'exalter en s'analysant; chez l'héroïne, jusqu'au jour suprême, la profondeur de la dissimulation mesurée à celle de l'honnêteté et de l'amour, la fascination de l'étrange et du morbide en raison même du bon sens antérieur, et peu à peu, par la force d'une suggestion qui, pour n'avoir rien d'hypnotique ni d'hystérique apparemment, n'en était pas moins irrésistible, l'intrusion d'une nouvelle âme grandissante dans une ancienne âme refoulée; puis, le mobile inouï du commun suicide: non pas le désespoir, l'épuisement de toutes les ressources matérielles, la faim, mais, chez le jeune homme, la logique à outrance du pessimisme ambiant compliqué peut-être d'une impulsion héréditaire, et, chez la jeune femme, le désaccord senti de ses deux âmes, le désir et l'impossibilité de les concilier, le besoin intense de mourir après pour se croire le droit d'aimer avant; enfin le drame final, ce délire déchirant, cette affreuse idylle, cette sanglante oaristys dans une villa sous le ciel de l'Afrique, à deux pas d'amis discrets et demi-souriants qui, se promenant, en attendent la fin et sont si loin de la prévoir. Ce n'est pas tout: après la catastrophe, les poursuites judiciaires, extrêmement rares en cas pareils; et, qui plus est, le verdict du jury, sans parler des appréciations non moins surprenantes de la Presse. Maintenant, la question est vidée pour le grand public: mais, pour nos lecteurs, c'est, ce me semble, le moment où l'intérêt commence et où la réflexion peut s'exercer utilement, de sang-froid, sans parti pris, sur les singularités que j'indique.

Je dois à l'obligeance de M. Lacassagne quelques détails fournis sur l'adolescence de Chambige par deux de ses anciens condisciples, qui ont passé huit années avec lui au pensionnat de la Seyne, près de Toulon, grand établissement dirigé par les Maristes. « Dans le cours de ses études, écrivent-ils, il ne s'est jamais fait remarquer; dans les classes inférieures, il occupait plutôt la seconde moitié. Arrivé en Humanités, il faisait souvent des narrations en vers, assez mauvais du reste, de l'avis du professeur. (Ajoutons, de son propre avis, car dans ses notes de prison, il confesse ses *très mauvais* vers d'alors, mais « sur de très beaux sentiments ». Très beaux? peut-être; un peu faux sans doute). En rhétorique, il était classé dans les premiers pour le discours français. Toutefois son style était étudié, prétentieux ». Est-ce prétentieux ou consciencieux qu'il faut dire, ou simplement conscient de l'effet produit et de l'effet cherché, ce qui est la marque propre du littérateur-né? N'importe. La prédestination au *déca-*

*dentisme* se voit ici, et il est également visible déjà que cette maladie du style en gestation se lie à une maladie bien plus



grave de l'amour-propre, congestionné, qui, pour se préserver et pour se dilater, s'isole : celle-ci, comme celle-là, est

peut-être un effet de ce subjectivisme artificiel où, faute d'un suffisant régime scientifique, tombe un esprit plus soucieux de ses impressions que de leur objet, de soi-même que de l'Univers, et des mots que des choses. Chambige enfant était susceptible et boudeur. Il se fâchait rouge quand, à raison de ses oreilles très grandes, rabattues en avant, — un des caractères marqués de son visage sur sa photographie, — on l'appelait *Midus*. De bonne heure il a révélé ce goût des coteries jalousement closes, qui est le symptôme habituel des blessures ou des enflures de l'orgueil, mais aussi, ajoutons-le, des attachements passionnés et dévoués du cœur. Il « s'attachait à un nombre très restreint de camarades qu'il fréquentait exclusivement. Il se lia particulièrement avec un élève, fort laid mais très intelligent, qui était l'objet des tracasseries de tout le monde. » Un jour, il joua « à la perfection » un des premiers rôles dans une tragédie de collège, moins dramatique vraisemblablement que la pièce criminelle où, peu d'années après, il devait tant faire parler de lui. Par le timbre impressionnant de sa voix, — que les reporters des assises ont aussi remarqué plus tard, — il frappa aussi tout le monde. Dans l'histoire de son amour-propre, ce fut là un événement important. En voici un autre qui, dans l'histoire de son cœur, a pu avoir une importance aussi grande, si je suis bien renseigné. Mais j'ai besoin de quelques circonlocutions pour être bien exactement compris. On nous dit qu'à l'époque où il faisait sa seconde, c'est-à-dire, à l'âge des précoces pubertés, « une de ces *liaisons* qui se font au collège entre camarades » parut modifier profondément son caractère (1). « Il devenait rêveur, il correspondait journellement avec son ami, souvent en vers. Il paraissait prendre la chose très au sérieux et conserva cette intimité tant qu'il resta au collège ». Bien que j'aie souligné le mot *liaisons*, le lecteur se méprendrait tout à fait sur ma pensée s'il y cherchait d'infamantes insinuations qui n'y sont pas. Et, à ce sujet, je voudrais que, lorsque, par hasard, on touche à ce point délicat, on se gardât de confondre sous les mêmes vocables répugnants les choses les plus dissemblables dont les unes vraiment font tort aux autres. Les aberrations de l'amour naissant, telles qu'elles éclosent dans nos écoles de garçons ou de filles, comme autant de fleurs vénéneuses et vivaces, n'ont presque rien de commun, — je parle des maisons moralement très surveillées, — avec ces corruptions et ces dégénérescences monstrueuses de l'amour usé qui sont la flore infecte des

(1) N'est-ce pas à cela qu'il fait allusion dans ses notes, quand il dit que la « crise mélancolique de la puberté (en 1883-84), fut pour lui hors de toute proportion et *presque* exclusivement intellectuelle » ?

prisons et des maisons de tolérance. Il y a aussi loin des premières aux secondes que d'un bégayement à l'argot. Celles-ci sont une déviation complète et voulue des sens; celles-là, le plus souvent platoniques dans l'acception primitive du mot, une simple indécision de frontière entre l'amitié et l'amour, encore indistincts, à l'aube du cœur qui s'éveille. Je me souviens avoir vu, avec stupeur, de pareils attachements à la fois si forts et si immaculés, si inconscients en leur ingénuité, que je ne saurais me résoudre à les assimiler aux autres. J'accuse ici l'internat qui rend à un certain âge ces confusions du cœur presque inévitables (1); l'internat, ce baigne des innocents, cette culture intensive de tous les vices, qui se qualifie éducation. Peut-être est-ce une nécessité de notre vie moderne, comme le gymnase était une nécessité de la vie hellénique; et c'est pourquoi l'amour grec aussi, ce fils du gymnase, a droit à quelque indulgence en vertu des considérations qui précèdent; mais ce n'en est pas moins un séminaire de dépravation, un orthopédie morale au rebours. Quand vient l'âge d'aimer, l'amour collégien, trouvant la porte fermée, frappe à la fenêtre, et, pour ses débuts, tombe dans un quiproquo.

Rien de plus excusable, soit, mais rien de plus fâcheux que de débiter ainsi. Apprendre la musique sur un piano faux, avoir pour premier modèle de dessin des lithographies pleines de fautes d'anatomie, s'initier à la poésie par l'imitation de vers boiteux et contrefaits, cela n'est pas plus propre à fausser l'oreille, l'œil et le goût que les *intimités* de pensionnaires à fausser le sentiment. En général, le mauvais pli donné de la sorte à la sensibilité s'efface, il est vrai; mais jamais tout à fait; il en reste le goût de l'anomalie. Et, plus la lésion première a été vive, c'est-à-dire plus l'âme a été affectueuse et sincère plus le vestige de cette incorrection initiale se fait sentir.

Ainsi préparé, Chambige entre dans la vie. Je le tiens pour une des victimes les plus lamentables de l'internat. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il avait une prédisposition, peut-être héréditaire,

(1) Dans un article de la *Revue Scientifique* (2 septembre 1871) M. Ste-Claire-Deville adresse ce reproche à l'internat avec preuves à l'appui, et fait à ce sujet un rapprochement intéressant avec ce qui se passe dans les troupeaux d'animaux domestiques où la séparation des sexes est habituelle et prolongée. Voir aussi l'ouvrage récent de M. Saunié sur la *Réforme de l'instruction nationale*. L'auteur s'associe pleinement aux critiques de M. Ste-Claire-Deville sur ce côté trop négligé de nos mœurs scolaires. Mais l'un et l'autre ont eu en vue exclusivement le cas, trop fréquent du reste, où les tendances antiphysiques se donnent pleine satisfaction chez l'enfant. C'est le cas le plus simple et le plus grossier. Je ne m'occupe que de celui où ces erreurs du cœur s'arrêtent au platonique, et je regrette que, sous cette forme, elles n'aient attiré l'attention d'aucun observateur. Bien que Lamartine, dans l'épisode de *Régina* de ses *Confidences*, les ait poétisées sous leur expression féminine, leur danger n'est peut-être pas beaucoup moindre que celui des autres *équivoques* plus répugnantes.

aux troubles nerveux, et qu'en 1883 il dut être soumis, pendant trois mois, dans un établissement médical de Bordeaux, à un traitement hydrothérapique. Il va former maintenant d'autres coteries et d'autres liaisons dans sa vie libre; mais elles se ressentiront de celles de sa captivité. Notez qu'il avait 21 ans au moment où il a aimé M<sup>me</sup> G., et que ces impressions d'adolescence, malgré son passage au régiment (où le chiffre énorme de ses punitions révèle l'horreur que le second internat de la caserne lui inspirait), n'avaient pas eu le temps de se dissiper. Au surplus, je ne donne, cette appréciation que comme une conjecture, peut-être sans fondement suffisant, — Peut-on s'étonner qu'il soit entré d'emblée, étant étudiant, dans une de ces sociétés d'admiration mutuelle à trois ou quatre que le quartier latin a fait de tout temps fleurir? Ces sociétés y procèdent en droite ligne des petits groupes d'écoliers qu'on voit se pelotonner entre eux, agressifs ou défensifs, exclusifs toujours, dans les cours de nos collèges, à l'écart de leurs camarades. C'est dans ces groupes, abris fortifiés des natures nerveuses, des meilleures âmes parfois, que l'on apprend à considérer la société extérieure comme une ennemie, à moins que ce ne soit comme un public étranger dont on est le théâtre. L'internat, dit-on, forme le caractère; oui, le caractère de ceux qui n'en ont pas, mais il déforme le caractère de ceux qui en ont un. Par l'intensité excessive autant qu'artificielle de la vie sociale qu'il impose à des organisations délicates, il la leur fait sentir douloureusement, odieusement, il tue en elles le sentiment social en voulant le forcer, et les oblige à se clore en soi. Rien n'est plus propre, dès lors, à nourrir abusivement l'égoïsme que ce prétendu apprentissage de la société. L'individualisme révolté d'un grand nombre de nos contemporains tient sans doute à cette cause, comme le socialisme asservissant des autres tient à la cause inverse, de même origine. — Encore si, pour tempérer son subjectivisme, à défaut du sentiment social, Chambige avait eu, dans le milieu religieux où il avait été élevé, le mysticisme! C'est toujours un frein et une limitation pour le *moi* mystique en ses dilatations, de se trouver en face du grand *Moi* divin, comme pour le Pharaon des bas-reliefs de se trouver en présence d'Osiris ou d'Horus. Mais Chambige, on nous l'apprend, malgré ce qu'il nous dit lui-même à cet égard dans ses confidences publiées, n'a jamais tourné son exaltation naturelle du côté dévot. Ses condisciples du moins ne s'en sont jamais aperçus.

Quand on a pris l'habitude scolaire de la solitude systématique à trois ou quatre, ou à deux, l'amour, s'il survient ensuite sous

sa forme vraie, doit naturellement exagérer et renforcer encore un de ses traits les plus marqués, l'oubli du monde extérieur. Cette éclipse de l'Univers qui est le météore caractéristique de la passion, devient totale et durable, au lieu d'être partielle et momentanée. *Elle et Moi*, *Moi et Elle*, et c'est tout : au-delà il n'y a plus rien. Les enfants, le mari, la famille, le devoir, l'honneur, cela n'est qu'un songe aussitôt évanoui que né, et infiniment trop faible pour alimenter le moindre remords. Ce n'est pas que toute moralité soit abolie : à défaut d'objet réel, vivant et vivifiant, le dévouement s'en crée de factices et de funestes ; à défaut d'une notion large et humanitaire du Devoir, d'une sympathie ample et profonde pour nos semblables, le besoin qu'on a de se grandir à ses propres yeux suscite un idéal de beauté, de sublimité intérieure, qu'on a lu quelque part, dans Alfred de Vigny ou ailleurs, et l'on s'immole à ce fantôme. Et, en pleine audience, avec une audace trop peu remarquée, on appelle héroïsme cette immolation ! Il serait plus vrai de dire que dans les âmes déséquilibrées dont je parle, déséquilibrées c'est-à-dire détachées du pôle social et désorientées, le courage a ses aberrations fatales et inévitables, comme l'amour ; ses dépenses et ses prodigalités de force dévoyée, comme l'amour. On a été cruel quand on jeté l'épithète de lâche à un homme qui s'est tiré deux coups de pistolet dans la bouche, s'est manqué de l'épaisseur d'un millimètre, et *n'a pu s'achever* ; plus de justice est due à son action, qui mérite seulement l'épithète d'insensée et, aussi, de criminelle.

Une grande pitié surtout est due à celle qui l'a aimé jusqu'à en mourir. Épargnons-lui même l'irrespect d'une analyse trop prolongée et du reste inutile. Est-ce la douleur de deuils récents qui les a rapprochés, qui a servi en elle de préparation, puis de prétexte, à un attachement tendre accueilli sous le masque de la bonté, au désir trompeur d'être l'amie quasi maternelle d'un jeune homme sans direction, la Muse idéale d'un poète d'avenir ? Qu'est-ce qui l'a subjuguée, à l'insu de tous et d'abord à l'insu d'elle-même, chez ce rêveur sinistre, chez cet énigmatique causeur ? Est-ce sa tristesse, est-ce sa jeunesse, est-ce sa poésie, est-ce son obscurité ou son affectation à la mode ? Peu nous importe, on n'explique pas l'amour, on le constate ; toujours il se déguise pour entrer chez une femme vraiment honnête, toujours il se dissimule pour y rester et y grandir ; il se couvre de ses meilleurs sentiments et les détruit, il lui cache ce qu'il y a de pire dans son objet et s'en nourrit. Mais, quoi qu'il en soit, quand il nous maîtrise il nous dénature. Un grand amour pourrait-on dire, est toujours une âme nouvelle qui entre en nous.



une *condition seconde* où la vue d'une personne nous ~~place~~ brusquement, faisant tomber le rideau de notre vie ordinaire, de nos occupations et de nos préoccupations oubliées soudain. Mais jamais cette vérité n'a été plus frappante que dans le cas de M<sup>me</sup> G.; jamais l'empire absolu de la passion sur une âme n'a été plus mystérieux, plus semblable à cette suggestion hypnotique dont on a pu sans trop d'in vraisemblance émettre l'hypothèse ici, bien qu'à vrai dire rien ne la démontre (1). Ce n'est donc pas dans la vie antérieure de cette femme honnête et charmante, aussi douce et aussi bonne que jolie, qu'il faut chercher l'explication de son malheur; elle est, elle, beaucoup plus encore que Chambige, un cas pathologique; elle est morte d'une maladie qui lui a été inoculée du dehors. Félicita, à mon avis, ne sortait pas plus d'elle-même en passant à son second état que M<sup>me</sup> G. en voyant apparaître son fascinateur étrange qui l'ensorcelait par je ne sais quel *charme*, une tournure particulière d'esprit, peut-être une certaine nuance du regard, un timbre de voix singulier. Sans doute, dans les derniers temps, elle était facile à hypnotiser; peu de jours avant sa mort, elle avait eu des syncopes, elle s'était elle-même endormie ou fascinée en regardant un objet brillant; mais c'est prendre l'effet pour la cause que d'attribuer à cet état son entraînement et sa chute. Elle était, je crois, devenue hypnotisable parce qu'elle était depuis longtemps affolée d'amour, et non *vice versa*. Et qu'est-ce que l'hypnotisme, en somme, comparé à l'amour, pour la force hallucinatoire et persuasive, pour la grandeur inaperçue des révolutions intérieures qu'il opère! Une personne qui cesse d'aimer se souvient des extravagances et des folies qu'elle a commises pendant la durée de sa possession érotique, à peu près comme, au réveil, on se rappelle les appétits dépravés ou les crimes horribles dont on s'est cru coupable en rêve. Au degré près, cette aliénation passagère est le caractère de tous les amours; mais il est porté au plus haut point d'intensité chez M<sup>me</sup> G. Aussi, qu'on ne vienne pas opposer au récit de

(1) Ce n'est point, je dois le reconnaître, l'avis de M. Delbœuf, juge si autorisé. Dans le *Journal de Liège*, du 21 novembre 1881, sous le pseudonyme d'Argand, il se prononce pour une hypothèse ingénieuse, permise du reste à un hypnotiseur de sa force, rompu à tous les maléfices de la nouvelle sorcellerie. « Il me paraît, dit-il, qu'il n'y a rien de plus facile que d'abuser d'une femme mariée hypnotisable, si elle aime son mari. On lui fait croire que l'on est le mari. De là l'air souriant de la morte... Chambige est peut-être sincère quand il affirme que M<sup>me</sup> G. l'aimait. Il a pu le croire. » Rien de plus facile que de se faire passer pour le mari de la femme qu'on aime! Il faut être Jupiter auprès d'Alcmène pour trouver la chose aisée... Jupiter aurait-il fait de l'hypnotisme sans le savoir? — Dans l'ouvrage récent de M. Liégeois sur la *suggestion* (Doin, 1889, 758 pages), qu'on lise le compte-rendu de toutes les affaires judiciaires où l'hypnotisme a joué un rôle certain; on n'en verra aucune qui, de près ou de loin, ressemble à la nôtre, à moins qu'on ne veuille assimiler à l'affaire Castellan. (v. p. 587 et s.) tous les cas de séduction et d'irrésistible entraînement d'amour

Chambige, comme un argument irréfutable, la tranquillité apparente de cette femme, la lettre enjouée qu'elle écrivait à sa mère, le cours régulier de sa vie domestique, un moment avant son départ en voiture avec son amant, brusquement, sans un baiser même à ses deux petites filles. Ce n'est pas seulement par la duplicité féminine, éternelle, insondable, c'est surtout par la dualité psychique essentielle à la passion folle, que cela s'explique à merveille. L'obsession amoureuse en elle, comme il arrive toujours, avait des intermittences, ses deux personnes alternaient, et, pendant les assoupissements lourds et de plus en plus courts du moi morbide, le moi sain et habituel reprenait sa routine mécanique. Mais, une dernière fois, l'autre, en sursaut, s'est réveillé, et on sait les conséquences qu'a eues son réveil. Pour moi, quand M<sup>me</sup> G. était emportée en voiture avec Chambige vers la villa de Sidi-Mabrouck, ce n'était pas elle, c'était une demi-aliénée qui passait, et je la juge à peu près irresponsable de ce qu'elle va faire. J'en vois la preuve dans ce qui précède et dans ce qui suit, dans ce brusque oubli de ses enfants au départ et dans la monstruosité de leur souvenir ensuite sous la forme du regret de ne les avoir pas amenés, — dans la soudaineté de sa décision terrible et dans l'indécence inouïe de l'exécution. Cette chrétienne zélée veut mourir comme une païenne, et l'effondrement de son christianisme est si profond, et si subit, que ce n'est pas surtout un signe du temps qu'il convient d'y voir mais un symptôme manifeste de sa folie. Qui plus est, cette protestante un peu prude veut mourir nue, et ne s'aperçoit pas qu'elle est nue, et il est curieux de noter l'unanimité des femmes à se récrier ici contre l'énormité de ce scandale. Tout cela se tient cependant, s'enchaîne et s'entr'éclaire. Que ce désordre ou plutôt ce nouvel ordre révolutionnaire d'esprit tienne à une grave maladie de foie révélée par l'autopsie, ou simplement à la passion, au cap orageux de la trentaine, peu nous importe; l'essentiel est qu'il est évident. Une fureur de dépravation abominable, inexplicable, semble être entrée au cœur de cette femme vertueuse : il lui faut l'ivresse compliquée d'angoisse, spasme et râle mêlés, être souillée et être tuée tout ensemble, et, s'il se pouvait, tuer aussi. C'en est trop vraiment, cela ne peut être qu'un cauchemar de malade, mais, par malheur, un cauchemar réalisé.

(2) Les domestiques déclarent que tous deux, Chambige aussi bien que M<sup>me</sup> G. avaient l'air tranquille et naturel en partant pour la villa. Or, nous savons à quoi nous en tenir sur la tranquillité réelle de Chambige à ce moment. Pourquoi son amie n'aurait-elle pas eu le même genre de calme ?

Toutefois, jusque dans nos rêves les plus insensés ou les plus horribles, il entre quelque part de nous, et c'est à la madame G. honnête et normale que j'attribue en partie la conception du dénouement tragique de son églogue. L'idée, sous forme hypothétique, en avait d'abord souri à son imagination et à sa vanité de femme, où commençait à s'exercer la contagion morbide de son ami. « Ce serait une grande beauté, avait-elle dit, de mourir ainsi, on nous admirerait » Puis quand ce mauvais germe a eu grandi, pris racine et force, elle a dû le fortifier encore en voyant dans ce suicide révé comme fin d'orgie, une expiation épuratrice de l'affreuse joie achetée à ce prix. Tant cette antique notion de la pénalité expiatoire est ancrée au fond des consciences ! En route vers la villa, quelque lueur de bon sens a pu s'entrevoir encore comme un pâle crépuscule à l'horizon de leur double démence. Tous deux, dit le cocher « avaient l'air triste » On le serait à moins. Quelque horreur, dirait-on, se mêle encore à l'invincible attrait de la boucherie volontaire où ils courent, effrayés et forcés de la vouloir. Mais à peine ont-ils mis les pieds dans la chambre, la perturbation mentale est complète, surtout chez elle. « Elle me fit, dit-il, jurer sur la tête de ma mère et de ma petite sœur de la tuer. Cela maintenant peut paraître monstrueux, *mais cela me parut alors avoir un caractère sacré.* » Le sauvage qui tue par piété filiale ses parents âgés ne sent pas autrement. En vérité, quand un accusé allègue de tels récits pour sa justification, leur monstruosité même, indépendamment de tout autre considération, me porte à admettre sa véracité. Il insiste aussi sur un autre détail significatif ; elle ne voulait pas, dit-il, le laisser sortir un seul instant de la pièce où ils étaient, même pour passer dans la pièce d'à côté « parce qu'elle aurait peur si elle restait seule. » Cette horreur de la solitude, cet effroi de soi, a quelque chose d'étrangement enfantin et fou. « Elle répétait : ne t'en va pas, j'ai peur ! » Si Chambige a imaginé cela et tant d'autres petits détails étrangers à la vie commune, indice frappant de déséquilibre, il n'est pas simplement un artiste, il est un aliéniste de première force. Mais alors je m'étonne qu'il soit en même temps un avocat si maladroit. Qu'on lise les notes écrites durant sa détention et qu'on les compare aux confessions plus ou moins littéraires de véritables assassins, par exemple à celles que cite M. Henri Joly dans son livre sur le *Crime*, le contraste est grand. Il y a là des délicatesses d'analyse et d'expression presque inconciliables avec la grossièreté de l'âme scélérate. Ce qui m'atteste le mieux la sincérité de l'auteur c'est la recherche évidente de l'effet, la

prétention du style, assez beau par endroits, où l'on sent bien que, dès les premières lignes, le littérateur oublie profondément l'accusé. « Plus encore que les femmes, dit-il, j'aimais le mensonge. Dieu fit le monde, et en le voyant si laid, il donna au monde l'illusion. Ce que nous blasphémons sous le nom de mensonge, nous l'adorons sous le nom d'idéal. » Voilà un bel éloge du mensonge, qu'un menteur n'aurait jamais eu la naïveté d'écrire, d'écrire pour se blanchir ! Je sais bien que dans le milieu spécial où ce littérateur psychologue vivait, on trouvait tout naturel d'exprimer l'idée qu'il serait doux de commettre un crime pour se donner la sensation de l'assassinat. Mais voilà encore une chose qu'un assassin n'eût jamais dite ni pensée, encore moins imprimée.

On peut m'objecter, il est vrai, que, si le bouleversement de l'âme par l'amour peut aller, chez la femme, jusqu'à transformer une puritaine en bacchante, il peut aussi transformer un amoureux en assassin. Sans doute, mais les circonstances du fait autorisent-elles cette dernière hypothèse ? Non, ce me semble ; outre que, chez un homme raffiné d'esprit, ne fût-il pas élevé de cœur, l'association antique de l'amour et de la mort, devenue un lieu-commun de la poésie et de la science, se présente exclusivement sous la forme du suicide précédé par la débauche, comme dans Rolla, nullement sous celle du viol suivi de meurtre ; en dehors même de cette considération, rappelons-nous ce cocher qui, durant toute la scène, n'a entendu aucun bruit de voix ni de lutte, les volets demi-entrouverts comme pour le demi-jour de l'alcôve, non largement ouverts comme il l'eût fallu pour faire des recherches domestiques dans un appartement, et tant d'autres points fort bien relevés par l'avocat de Chambige. Il n'est pas jusqu'à l'air tranquille et souriant de la morte, — car peut-on dire que ce fût un faux air encore, celui-là, comme son apparence de tranquillité de tout à l'heure sous les yeux de ses domestiques ? — qui ne me semblât une sorte de certificat posthume donné par elle à la version de son ami, si du moins il n'y avait pas à se méfier de cette constatation. Mais M. Lacassagne me fait observer à ce propos le penchant qu'on a, en regardant le visage d'un mort, à lui prêter une expression imaginaire. « Pour ce qui est des *doubles suicides*, nous a-t-il ajouté, j'en ai observé un certain nombre, des amants qui se sont noyés ensemble après s'être

(1) Quelle maladresse aussi de nous apprendre qu'en rentrant dans la chambre il lui avait parlé violemment. Il pouvait bien se dispenser de ce détail, le cocher n'ayant rien entendu.

ligotés, d'autres qui ont bu le poison dans un même verre, d'autres qui se sont asphyxiés par le charbon. J'ai eu aussi à examiner des assassinats-suicides, l'amant tue sa maîtresse et se fait ensuite justice. Sur ces victimes, ou ces épouses de la mort si j'ose dire, je n'ai jamais lu sur les traits du visage les traces d'une dernière pensée ou d'une dernière consolation. » A l'inverse et pareillement, « j'ai observé plus de cinquante cadavres de personnes assassinées, me dit-il encore, et j'ai remarqué que l'effroi, la terreur n'étaient nullement figés sur la figure. » Il n'y aurait donc à tirer aucun argument ni pour ni contre de la physionomie qu'a paru avoir M<sup>me</sup> G. morte aux yeux des premiers observateurs, trop profondément émus pour bien observer. Je ne puis me défendre cependant de penser qu'ils ne se sont pas trompés entièrement et que le sujet de leur surprise, ce repos des traits, cette attitude du corps et des mains, confirme, plus qu'il ne l'affirme, le récit de sa mort avec ses particularités déchirantes, le revolver assujéti sur sa tempe par sa propre main, et cette dernière parole : « Oh ! comme tu vas me faire souffrir ! », qui me rappelle, je ne sais pourquoi cet enfant de 14 ans montant à la guillotine sous la Terreur et demandant au bourreau : « Me ferez-vous beaucoup de mal ? » Est-ce là des mots qu'on invente ?

En faveur de l'accusé, d'ailleurs, et de la victime elle-même, il y a beaucoup mieux à invoquer que tout ce qui vient d'être dit ; il y a à tenir grand compte du milieu algérien où ce drame s'est déroulé. Je ne parle pas seulement de ce ciel et de ce soleil, de ce climat, ni même du sang africain ; je parle surtout de ce bazar colonial où se juxtaposent pêle-mêle des immigrants de tous pays avec leurs morales et leurs immoralités hétérogènes, dont le contact mutuel a pour conséquence le relâchement général des mœurs et l'indulgence extraordinaire de l'opinion. Les colonies, en fusionnant les civilisations, amollissent les cœurs : aussi ont-elles la spécialité des passions extrêmes. On a beau s'individualiser, se recroqueviller en soi-même, on subit inconsciemment l'action de la société environnante comme le poisson la pression de l'eau.

Malgré tout, me permettrai-je de blâmer les poursuites exercées par le Parquet de Constantine ? Non, elles s'imposaient nécessairement ; et, si j'ose ici exprimer un avis contraire à celui que le Ministère public a éloquemment développé, qu'il a fait triompher devant le Jury, c'est que je m'adresse à un public spécial auquel on peut parler en toute liberté d'esprit sans égard à la règle *res judicata pro veritate habetur*. Cette fiction nécessaire, qui doit dominer toute les discussions de la Presse partout ailleurs, ne serait

pas à sa place dans ce recueil. Il est vrai que le ministère public poursuit rarement les amants échappés par hasard à une tentative de mutuel suicide. M. Enrico Ferri remarque avec beaucoup de justesse, dans son *Omicidio-suicidio*, que, malgré le nombre considérable de faits semblables relatés par les journaux quotidiens, les recueils de jurisprudence criminelle en mentionnent à peine un de loin en loin comme ayant donné lieu à une instruction. Par la même raison, bien que tous les jours nous lisions les procès-verbaux de duels terminés par une blessure ou la mort de l'un des deux adversaires, il est extrêmement rare que des duellistes soient poursuivis. Pourquoi serait-on plus sévère dans le premier cas que dans le second ? Est-ce que, ici comme là, le consentement donné par la victime à son propre homicide n'innocente pas le meurtrier ? Est-ce qu'il ne l'innocente pas dans le cas du double suicide encore plus que dans celui du duel, puisque, dans celui-ci, la victime a simplement accepté sans la désirer le moins du monde l'éventualité de la mort par autrui, tandis que, dans celui-là, elle a demandé, elle a exigé impérieusement l'exécution immédiate de l'homicide dont l'auteur à ses yeux est son bienfaiteur ? On comprend donc sans peine que, d'ordinaire, les magistrats refusent d'assimiler ces faits à des assassinats. Mais dans l'espèce, il y avait, certes, assez d'obscurités sur la vraie nature de l'acte, pour motiver une accusation.

Ce qu'il y a de navrant, c'est de songer que, pour dissiper ces obscurités, pour résoudre ce problème de pathologie cérébrale compliqué de psychologie amoureuse et trancher les difficiles questions de responsabilité morale et sociale posées de la sorte, on a dû s'adresser à une douzaine de colons quelconques, à un Jury ! Si jamais le Jury (1) a été radicalement incompetent *ratione materiae* et aussi bien *ratione loci*, c'est bien dans cette affaire, qui ressortissait évidemment à la juridiction, non du sens commun et populaire, mais du sens subtil, aiguisé, et méritait d'être évoquée, comme elle l'a été de fait, par le tribunal supérieur des psychologues et des lettrés, voire même des journalistes, tous plus ou moins experts en matière pareille.

Cette Haute Cour, à la grande majorité des voix, a réformé le verdict des jurés de Constantine, elle a déclaré, non qu'Henry Chambige n'était pas coupable ni punissable, mais qu'il n'était pas coupable d'assassinat (1), et qu'il ne pouvait être puni, si la logique

(1) Il est vrai que les Assises ont été présidées avec une distinction rare par M. Zill des Iles.

(1) Telle a été du moins l'opinion presque unanime de la Presse sérieuse ou frivole (de M. Sarcey notamment), au lendemain des débats. Depuis, que s'est-il passé ? Je

et la justice ont quelque valeur, par ce même jury qu'on voit tous les jours, régulièrement, acquitter les duellistes, cela va sans dire, et aussi les maitresses abandonnées qui vitriolent ou assassinent par vengeance leurs amants, et tant d'autres malfaiteurs pires encore ! Il y aurait lieu cependant d'approuver pleinement la condamnation de Chambige, si elle eût signifié, de la part du jury, la renonciation à son ancienne jurisprudence si favorable aux meurtriers et surtout aux meurtrières, et l'intelligence tardive du besoin de protéger la vie humaine contre la passion. Même en acceptant toute la version de Chambige, je le crois condamnable dans une large mesure. Aussi tout le monde, en réprouvant le verdict, a-t-il approuvé en somme l'arrêt de la Cour d'assises, où il est aisé de voir, si on lit à travers les lignes, que l'opinion des magistrats a loin d'avoir été celle des jurés relativement à la manière dont les faits incriminés ont eu lieu. C'est la sagesse de la magistrature, en réalité, nullement celle du jury, qu'on a louée en jugeant la condamnation de Chambige juste et suffisante. Le jury en a été si peu satisfait que son chef, — chose incroyable, — a cru devoir aller, après l'arrêt, rendre visite à M. G. et lui exprimer l'indignation de ses collègues contre l'indulgence de la Cour... En quoi cependant consiste, selon nous la culpabilité de Chambige ? La question ne s'est pas présentée devant le jury algérien, car, à n'en pas douter, s'il eût admis le récit de l'inculpé, il eût rendu un verdict d'acquiescement. Devant la Presse, la question a été vaguement agitée. Malheureusement, c'est ici que la Presse a déliré à son tour, et il serait trop long de relever les jugements inattendus prononcés par les hommes les plus graves. L'un a décidé que le crime du malheureux consistait... à avoir compromis la littérature et la poésie en sa personne. Il y a ceci de vrai, que le fait d'avoir versifié et lu Schopenhauer a dû lui compter comme une bien mauvaise note aux yeux des jurés. D'autres, et ils sont nombreux, l'ont jugé criminel parce qu'il y avait eu un pacte entre son amie et lui et qu'en ratant son suicide

l'ignore. Grand est mon étonnement, en corrigeant les épreuves de cet article, d'apprendre qu'un vent nouveau souffle à propos de cette affaire. M. le Président de la République ayant commué les 7 ans de travaux forcés infligés à Chambige en 7 ans de réclusion, — commutation que plus d'un malfaiteur expert regarderait comme une véritable aggravation, — plusieurs journaux se sont récriés contre la scandaleuse faiblesse dont M. Carnot aurait fait preuve en cette circonstance ; et leur protestation a trouvé quelques échos... Mais il n'y a pas à tenir compte d'un revirement d'idées dont nous n'avons pas à chercher la cause et qui se produit tardivement, quand, les détails du procès étant oubliés, on n'est plus dans les conditions voulues pour porter un jugement sain. L'opinion émise sous le coup de l'impression récente produite par les débats importe seule. Ajoutons que le *Pigaro* du 7 janvier, dans un très bon article a réagi contre le courant ou le *remous* factice auquel je fais allusion. Il n'y a à tenir compte en tout ceci que des convictions ou des illusions honorables d'une famille cruellement frappée et digne de tout respect.

il avait manqué envers elle à la promesse de ne pas lui survivre. C'est inouï le succès qu'a eu cette belle sentence dans les journaux mondains où la violation des devoirs les plus certains, domestiques ou autres, est réputée une simple plaisanterie, mais où « l'engagement d'honneur » intervenu entre nos deux amants a été aussitôt reconnu comme la plus inviolable des dettes sacrées. En général, on s'est accordé à flétrir la prétendue lâcheté de ce jeune homme qui, dit-on, n'a pas eu le courage, qui, en réalité, n'a pas eu la force physique, après la prodigieuse dépense qu'il venait d'en faire, de se tirer un troisième coup de revolver. Il faudrait bien pourtant s'entendre avec soi-même une bonne fois. Lâche qui se tue, dit-on tous les jours, c'est convenu. Et les mêmes qui répètent ce lieu-commun disent maintenant : lâche qui ne se tue pas. Il serait peut-être bon de choisir. Je me permets d'ajouter que, si la vie est la meilleure des choses, comme le public en est convaincu, il y a du courage à rejeter la vie, et qu'ainsi l'optimisme banal du public est en contradiction avec l'une de ses deux opinions banales. M'expliquera-t-on enfin la sévérité générale des moralistes pour le suicide en regard de leur indulgence générale pour le duel ?

Il est remarquable que personne, à propos de notre affaire, n'ait songé à discuter la question capitale de savoir si, et à quelles conditions, on a le droit d'ôter à quelqu'un la vie sur sa demande ou avec sa permission. Chose étrange, l'immense majorité des criminalistes, d'après M. Ferri, admet à la fois que le suicide n'est pas un délit, et que la participation au suicide d'autrui est délictueuse. En vain, Carmignani compare ce contraste, pour le justifier, à cet autre, que le fils voleur de son père n'est pas passible de poursuites, tandis que le complice du fils est traité comme délinquant. L'assimilation n'est qu'ingénieuse et sans justesse. Ici, comme partout, l'école ontologique crée des distinctions où elle voit des abîmes de profondeur et qui se combrent sans beaucoup de peine. Par exemple, entre le cas où, sur deux amants qui cherchent à s'asphyxier ensemble devant le même réchaud, l'un est sauvé à temps, et le cas où, sur deux amants résolus également à mourir ensemble, l'un tue l'autre et ne parvient ensuite qu'à se blesser lui-même, la différence est énorme, d'après Carrara ; nulle, d'après Ferri. J'incline à l'avis de ce dernier, car les deux termes extrêmes, d'ailleurs si rapprochés, peuvent être réunis par une suite de chaînons intermédiaires et ambigus. Vasi-il me semble que, avant tout, il y aurait à prendre en sérieuse considération, — comme le veulent ailleurs avec tant de raison

les partisans des nouvelles idées, — la nature des motifs déterminants, aussi bien pour l'appréciation du suicide que pour celle de l'aide prêtée au suicide d'autrui. Sans entrer dans trop de détails, je serais porté à excuser entièrement l'homicide comparsant, le coup de grâce donné à un blessé inguérissable et en proie à des douleurs atroces, par son camarade supplié ; j'excuserais beaucoup moins l'homicide fanatique, l'obéissance sauvage à une loi religieuse qui ordonne d'immoler des victimes humaines même avec l'adhésion de celles-ci, comme cela s'est vu en Russie de nos jours. Mais que dire de l'homicide amoureux commis par Chambige ? Socialement, les excès de l'amour sont plus dangereux encore que les excès du fanatisme ; le fanatisme, après tout, n'est que l'attachement à un ancien lien social des plus énergiques, mais qui à la longue est devenu trop étroit ; l'amour, quand il dépasse un certain degré et franchit certaines limites, est l'une des forces les plus dissolvantes contre lesquelles aient à lutter les sociétés quelles qu'elles soient. Le malheur est que la répression la plus dure ne saurait prévaloir contre l'indomptable élan de cette rébellion anti-sociale, et que par suite l'impunité ici ou la punition reviennent à peu près au même au point de vue de l'exemple. Est-ce à dire qu'alors il soit irrationnel de punir ? Oui, si l'on pousse à bout la logique de l'utilitarisme et du rationalisme pénal, entendu dans un sens, à mon gré, trop étroit, sans égard aux sentiments éternels et invincibles du cœur humain qui exigent satisfaction par la peine, et, s'ils ne l'obtiennent pas, sauront bien se satisfaire sans la peine.

L'affaire dont nous nous occupons, en effet, serait très propre à faire toucher du doigt le vice de bien des théories accréditées en pénalité. Si le châtement appliqué aux crimes de passion n'est nullement exemplaire ni intimidant, comment se fait-il néanmoins que le public, même cultivé et désintéressé, exige qu'ils soient châtiés.

En grande partie, sans qu'on en ait conscience d'ordinaire, on cherche à donner par la satisfaction aux vœux profonds d'une famille outragée. Ici, exceptionnellement, on a eu conscience, ce semble de la convenance qu'il y a toujours à ne pas perdre tout à fait de vue que la justice pénale, si elle n'est ni ne doit être une vindicte publique, s'est substituée à la vindicte privée dont elle est la délégation, et ne saurait oublier cette origine sans nous ramener à la barbarie sous prétexte de raffinements juridiques.

Décembre 1888.

G. TARDE.